



PAR COURRIEL

Repentigny, le 1 août 2019

Objet : Demande d'accès concernant le 160, rang de la 2^{ième} Chaloupe à Notre-Dame-des-Prairies. 4 924 907 du cadastre du Québec

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 25 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection de février 2013

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez de l'information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec la soussignée au 450 654-4355, poste 277 ou par courriel à isabelle.falardeau@environnement.gouv.qc.ca

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Lanaudière

1. Identification

Date de l'inspection : 2013-01-29 Heure d'arrivée : 10 h 27 Heure de départ : 11 h 02
Inspecteur : Sonia Chartrand Accompagné de :

N° intervention : 300787448 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7316-14-01-62280-00 N° du rapport d'inspection : 401003717
N° demande : 200360668 Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Vérifier le bien fondé de la plainte concernant le dépôt de neiges usées dans un lieu non autorisé

Lieu inspecté
Nom du lieu : Lot P-124
Nom usuel du lieu :
N° du lieu : X2140159 Type de lieu : terrain sans usage précis
Localisation du lieu inspecté :
Ancien cadastre : 061860-Saint-Charles-Borromée, Paroisse de, Rang/Concession/Bloc.:1ere Chaloupe, No lot :P-124
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Les Jardins B & B inc.		1400, chemin Lasalle Joliette (Québec) J6E 3Z1	90553603

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Sisouphanh Bouahom	propriétaire du 160 rang 2e chaloupe	

Mode d'identification
But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte
Plaignant rencontré : oui non s. o.

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 6 Nombre de photos annexées au rapport : 6
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Sonia Chartrand avec un appareil photo de type Canon PowerShot A592 IS . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-14\chaso02\7316-14-01-62280-00\2013-01-29
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2013-01-29

No de gestion documentaire : 7316-14-01-62280-00

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input type="checkbox"/> s. o.	<input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Une plainte a été reçue concernant le dépôt de neiges usées dans un lieu non autorisé, soit à l'arrière du 160 rang 2^e chaloupe à Notre-dame-des-prairies.

3. Description de l'inspection

À mon arrivée sur les lieux, je rencontre le propriétaire du 160 rang 2^e chaloupe. Je lui explique les raisons de ma présence. Il me dit que le terrain où se trouve la neige ne lui appartient pas. Il me dit que le terrain appartient probablement à la cimenterie Holcim Canada inc. et dit ne pas savoir qui a déposé ces neiges.

Un chemin d'accès déneigé semble mener vers le boulevard Firestone, la neige est située à l'entrée de ce dernier. Deux (2) amas de neige sont présents. Les dimensions du premier amas sont de 27 mètres X 10 mètres X 1,5 mètres = 405 mètres³ et celles du second amas sont de 15 mètres X 10 mètres X 1,5 mètres = 225 mètres³. Environ 630 mètres³ de neiges y sont entreposées. La neige semble avoir été déchargées et non poussées ou soufflées. Il s'agit de neiges blanches qui semblent non contaminées par les sels et abrasifs.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

J'ai contacté le plaignant qui m'a donné les coordonnées de la personne qui a déchargé les neiges usées sur ce terrain. La personne responsable m'a informée que les neiges déposées à cet endroit provenaient du déneigement des toitures de 2 commerces de Notre-Dame-des-Prairies. Il m'a aussi informé qu'il procédait au déblaiement de la cour de ces 2 commerces. Habituellement, les neiges provenant du déblaiement de la cour sont poussées plus loin sur le même terrain. Il m'explique aussi que les précipitations abondantes du mois de décembre 2012 ont fait en sorte qu'il a dû envoyer quelques voyages vers un destinataire autorisé. Comme le responsable ne possède pas de compte client à cet endroit, les voyages ont été enregistrés sur le compte de la compagnie terrassement BLR.

J'ai contacté le directeur de la compagnie Terrassement BLR. Il m'a informé qu'aucun service n'avait été rendu à cette compagnie. Suite à cette information, j'ai laissé un message téléphonique à la personne concernée l'informant à nouveau de la réglementation en vigueur.

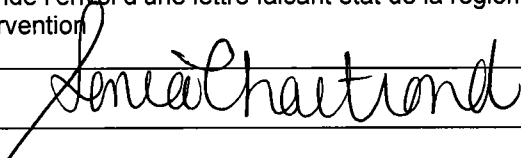
5. Conclusion

Les neiges présentes au 160 rang 2^e chaloupe à Notre-dame-des-prairies seraient des neiges issues de toits de bâtiments. La plainte est fondée quant au dépôt de neiges usées sur le terrain mais celle-ci provient du déneigement de toiture et n'entre pas dans la définition de neiges usées du Guide d'aménagement des lieux d'élimination de neige et mise en œuvre du Règlement sur les lieux d'élimination de neige.

6. Recommandations

Je recommande l'envoi d'une lettre faisant état de la réglementation en vigueur
Fermer l'intervention

Signature :



Date de rédaction :

20130204

Date de l'inspection : 2013-01-29

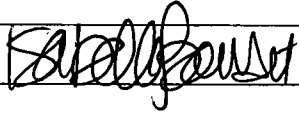
No de gestion documentaire : 7316-14-01-62280-00

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Isabelle Bourget

Fonction : chef d'équipe

Signature :



Date :

2013 02 04

Commentaires :

Je suis en accord avec les recommandations émises :

- Transmettre une lettre faisant état de la réglementation en vigueur;
- Fermer l'intervention.